DECLARATION POLITIQUE EN RAPPORT AVEC LA DESIGNATION DU PRESIDENT DU CNSA

A la suite de la réunion des délégués des différentes composantes au CNSA qui a eu lieu ce samedi 22 juillet 2017, ayant débouché sur la désignation controversée d'un Président devant conduire cette institution, sans l'accord du FRONT, celui-ci rend publique la déclaration suivante :

Le FRONT rappelle à l'opinion tant nationale qu'internationale que la non organisation des élections présidentielles conformément à la Constitution du 18 février 2006, soit avant le 19 décembre de 2016, est à la base de la crise de légitimité en RDC.

Afin de résorber cette grave crise, la CENCO a invité la classe politique à des discussions directes au Centre Inter diocésain qui ont abouti à la signature unanime de l'accord du 31 décembre 2016. Cet Accord a été accueilli favorablement aussi bien par le peuple congolais que par la Communauté Internationale.

Après avoir fixé les principes généraux dans ledit Accord, les parties prenantes se sont convenues de mettre en œuvre les modalités pratiques de son application par un arrangement particulier.

Cet arrangement particulier a achoppé comme dit son exposé des motifs sur deux divergences majeures à savoir :

1. Le mode de désignation du Premier Ministre, point qui n'a pas intéressé le FRONT en tant que composante non partie prenante au processus de formation d'un Gouvernement ;
2. La provenance et le choix consensuel de la personnalité qui devait présider le Conseil National de Suivi de l'Accord.

En rapport avec le dernier point, le Front s'attendait voir à la tête de cette Institution une personnalité consensuelle répondant aux critères fixés par l'article 12 de l'Arrangement Particulier, à savoir la loyauté républicaine, le niveau d'études, l'honnêteté, l'intégrité et la compétence éprouvée. Elle devait aussi provenir par ailleurs d'une composante ne dirigeant pas une autre Institution de la République par souci d'inclusivité, de neutralité, d'équilibre et de justice, aux fins d'assurer la crédibilité, la transparence, l'intégrité, la régularité du processus électoral mais surtout **la certitude de l'organisation des élections à date convenue.**

Il s'avère que nous avons assisté le samedi 22 juillet 2017 à un vaudeville qui traduit la volonté malveillante du pouvoir à instrumentaliser le CNSA pour en faire sa chambre d'enregistrement et de sabordage du processus électoral.

En effet, aussi bien, le processus de désignation que le profil de la personne désignée jettent un sérieux doute sur la volonté du Président de la République et de sa majorité à favoriser la cohésion nationale et surtout à conduire le pays vers des élections libres,

transparentes, crédibles et apaisées dans les délais fixés par l'accord du 31 décembre 2016.

Cette gouvernance malveillante en déséquilibre permanent est dangereuse pour le pays et ses institutions. Elle achève de convaincre le Front pour le Respect de la Constitution de la mauvaise foi et de la détermination de la majorité actuelle de conduire le pays vers l'instabilité et le chaos.

Par conséquent, le Front pour le Respect de la Constitution tout en confirmant son adhésion à l'esprit et à la lettre de l'Accord du 31 décembre 2016 :

1. **Le Front dénonce le caractère irrégulier du processus de désignation du Président du CNSA et récuse la personnalité désignée ;**
2. **Le Front renonce au poste de Vice-président lui confié et félicite ses délégués qui ont refusé de participer à cette mascarade en dénonçant dans la salle ce vaudeville ;**
3. **Le Front Demande au peuple congolais et à ses militants de rester vigilants et de s'apprêter à défendre les prescrits de la Constitution du 18 février 2006, la Résolution 2348 du Conseil de Sécurité et les acquis de l'Accord du 31 décembre 2016 ;**
4. **Le Front invite la CENI à publier sans délai le calendrier électoral conformément au point 4.2 de l'Accord de la Saint Sylvestre et du point 9.5 de l'annexe de l'Arrangement particulier où les parties ont convenu de l'organisation des élections au plus tard le 31 décembre 2017.**

Fait à Kinshasa, le 24 juillet 2017

Pour le Front

La Coordinatrice en mission

Hon. Eve BAZAIBA MASUDI

KIKATA Ngida
Coordonnateur adjoint.